

## La jeunesse résiste !

Au moment de boucler ce numéro nous avons vécu la Fête du 1er août. Vivant les manifestations à travers le pays, nous avons été témoins d'une célébration au fort valaisan d'Evionnaz.

L'information de la radio locale Chablais invitait les citoyens de la région à visiter la forteresse et à célébrer cette Fête Nationale.

En 1940, alors que l'armée française s'écroulait sous le boutoir allemand, alors qu'à Berne Pilet-Golaz (un PLR de l'époque) voulait coopérer avec l'Allemagne nazie, un groupe d'officiers refusa de collaborer et de céder (Groupe de Lucerne). Le général Guisan prit les choses en main et décida de résister. Il ordonna la constitution du



Un morceau de vie dans la forteresse animé par des jeunes Suisses. Ici la réception des ordres de tir transmis aux tireurs.  
(Photo FV)

## Le 4 octobre 2025 la journée des familles sera la prochaine activité du groupe Giardino

La journée des familles nous conduira à visiter une fameuse collection militaire de Meisterschwanden.

Lieu: 5616 Meisterschwanden, rue Kirchrain 10

Point de rencontre: Dès 09.15 / Fin aux environs de 16.30

Les détails figurent sur le document inséré dans le présent numéro. Une traduction sera toujours offerte aux romands!

réduit et lança les constructions des fortifications, dont celle d'Evionnaz. Construit dès 1942, cet ouvrage d'infanterie complétait le dispositif du secteur de Saint Maurice le verrou Sud-Ouest du réduit alpin.

A l'occasion de ce 1er août, un important groupe de jeunes citoyens avaient revêtu les uniformes de la Suisse résistante et forte de la mobilisation pour faire revivre cette fortification. Un tir au canon résonnant dans toute la vallée, des relèves de soldats de garde, des échanges d'ordres, manipulations des mitrailleuses, une infirmerie desservie par de jeunes-filles à l'uniforme des SCF, à la chevelure soignée, tous les longs couloirs reprenaient vie. C'était une magnifique façon de rappeler la volonté de résistance qui anima nos aînés.

Un vibrant hommage rappelant à nos tristes bisounours de Berne les termes du Pacte National de 1291 !

Cette même journée révéla la réponse américaine de fixer des taxes douanières à hauteur de 39% au Conseil fédéral.

Un violente claque à la face des nos Conseillers fédéraux qui manifestement ensorcelés par les tapes dans le dos, les embrassades et autres sourires n'ont toujours rien compris dans les relations entre Etats.

Ils signent à qui mieux mieux des traités et des accords avec une niaiserie et un amateurisme à faire froid dans le dos, avec de redoutés roublards largement inspirés par les pratiques mafieuses.

Empêtrés dans leurs idéologies d'un temps passé, ils n'ont pas lu ou compris ce que Thucydide expliquait dans son livre « La guerre du Péloponèse ». Ils n'ont toujours pas compris que le petit malingre, bien habillé et en ordre, qui rase les murs, a la trouille de se faire enfermer dans les toilettes jusqu'à ce qu'il donne ses beaux vêtements. On y est justement! Tant l'Union Européenne que les USA veulent nous rançonner. Qui donc va s'y opposer?

Qui va enfin stopper ce pillage mortel ?

Ce 1er août fut une excellente occasion de revenir aux valeurs sûres du pays ancrées dans la roche des Alpes et de montrer qu'il y a une jeunesse qui résistera !

GN

NB: Nous remercions ici le président du Fort d'Evionnaz, M. Thierry Duda et sa famille qui organisa avec le groupe ARAS cette magnifique journée!

### GIARDINO NEWS

Vierteljährliche Ausgabe auch in französisch.  
Verantwortlicher Herausgeber!

François VILLARD, Gruppe Giardino  
Adresse: Postfach, 8718 Schänis (Schweiz)  
mail: news@gruppe-giardino.ch

www.gruppe-giardino.ch



# GIARDINO NEWS

Pour le rétablissement d'une armée de milice crédible

N° 19 - 3/2025

## L'édito du président du Groupe Giardino

La Suisse doit renforcer son armée, non seulement avec du matériel, mais aussi avec des soldats. Mais comment ?

Le monde est devenu plus instable, l'Europe s'arme. En Suisse, depuis le début de l'année 2022, les politiciens, perplexes, discutent de la guerre en Ukraine et se demandent s'il faut augmenter le budget de l'armée ou non, de l'extrême gauche à l'extrême droite. On débat de la neutralité, de la menace et du budget comme si notre pays vivait en paix. Le Parlement, qui est responsable de la protection de la population et du territoire (Constitution fédérale), ne semble pas avoir compris la gravité de la situation. Le

Parlement reproche à la direction de l'armée de ne pas avoir de stratégie, tandis que celle-ci affirme avoir bel et bien une stratégie pour renforcer l'armée. Le Parlement exige sans cesse de la direction de l'armée de nouveaux calculs et de nouvelles stratégies sur la manière dont l'armée doit remplir sa mission à l'avenir !

La politique de sécurité est confrontée à des décisions fondamentales importantes, mais les politiciens, de la gauche à l'extrême droite, veulent tous quelque chose de différent. Cette indécision est probablement due au fait que la grande majorité des parlementaires, en particulier ceux qui siègent dans les commissions

politiques chargées de la sécurité, n'ont plus la moindre idée de ce qu'est une armée. Très peu de politiciens ont fait leur service militaire, et ceux qui crient le plus fort et qui ont inscrit dans le programme de leur parti qu'il n'y a pas besoin d'armée en Suisse sont aux premières loges et se qualifient encore d'experts !

Dans l'industrie de l'armement, où les tâches à accomplir sont de plus en plus complexes, on dispose de spécialistes compétents, tandis que nos parlementaires parlent de tout et abordent des sujets complexes sans aucune formation préalable. Que du vent !

Quel privilège pour la Suisse, quand on pense qu'à environ deux heures à vol d'oiseau de chez nous,



Les barrages avec des objets explosifs et des lance-mines seraient encore aujourd'hui un moyen de dissuasion adéquat pour retarder l'ennemi. Bien sûr, on a révélé beaucoup trop tôt les emplacements, dissous les équipes d'entretien ainsi que les soldats chargés de l'intervention. C'était un peu naïf.

(Photo FV)



Modernisation de l'armée et adaptation aux menaces. Il serait utile que l'armée suisse dispose de formations destinées à la déception comme ce char T.72 gonflable. Solution qui aujourd'hui comme hier (opération Fortitude de 1944) coûte peu cher et introduit dans le combat l'incertitude. L'incertitude, arme de guerre aussi !

en 2025, la même guerre fera rage qu'en 2022 !

« Que sommes-nous vraiment prêts à faire si la guerre atteint la Suisse ? »

Cette question nous concerne tous !

Les jeunes qui se déclarent encore prêts à effectuer leur ER/CR font du très bon travail pendant leur service avec le matériel, les armes et les munitions mis à leur disposition. Les critiques à l'égard des jeunes qui servent encore dans l'armée sont déplacées. Je rencontre beaucoup de jeunes qui ne sont pas pires que nous l'étions, il faut les informer et les respecter. La critique et le problème se situent tout en haut de la hiérarchie. Comme chacun sait, le poisson pourrit toujours par la tête.

Le problème : les partis sont totalement divisés sur la question de savoir à quoi doit ressembler une Suisse capable de se défendre.

Cette désunion est également difficile à vivre pour nos jeunes. La prise de décision et la volonté de servir dans notre armée sont en baisse !

Défendre la Suisse ? Je le ferai ! Un sondage récent publié dans le

Beobachter 13/2025 montre que seuls 41 % de la population suisse âgée de plus de 18 ans serait prête à se battre pour son pays en cas de guerre. La Suisse se classe ainsi au 29e rang des 45 pays étudiés.

Les déclarations des jeunes sont variées ! Les médias grand public, avec leurs informations partiales, ne font rien pour contrer cela. L'affirmation selon laquelle on ne sait rien de la guerre que par nos médias grand public est révélatrice. La volonté de se défendre et la défense spirituelle du pays doivent être renforcées si l'on veut parler de renforcer la capacité de défense ! Cela commence dans les écoles, où ces sujets ne sont plus vraiment abordés. De nombreux jeunes considèrent le service civil comme au moins aussi important que le service militaire. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent fixer des priorités, c'est-à-dire que le service civil doit à nouveau faire l'objet d'un examen de conscience et non plus simplement d'un formulaire à remplir après l'ER, comme c'est le cas actuellement. Les soldats manquent alors dans leurs unités où ils sont urgentement nécessaires.

#### Solutions pour une autorisation partielle de la Suisse. (Non membre de l'OTAN/de l'UE)

Les réflexions sur le réarmement pour l'avenir de l'armée devraient également laisser place à d'autres voies que la confiance aveugle dans l'aide de l'OTAN en cas d'urgence.

Avec sa topographie, la Suisse a beaucoup à offrir en termes de production nationale. Nos ancêtres avaient déjà compris le principe selon lequel le terrain impose ses contraintes et le feu décide. Comme chacun sait, un pays n'est occupé que lorsque des troupes terrestres ont pris pied sur son sol ! Des goulets d'étranglement avec des objets explosifs et des tirs sur ces obstacles auraient un effet dis-

suasif. Je sais que cela peut sembler un peu démodé pour certains, mais cela ne signifie pas pour autant que ce soit obsolète.

Les barrages avec des objets explosifs et des lance-mines seraient encore aujourd'hui un moyen de dissuasion adéquat pour retarder l'ennemi. Bien sûr, on a révélé beaucoup trop tôt les emplacements, dissous les équipes d'entretien ainsi que les soldats chargés de l'intervention. C'était un peu naïf. Il est également clair qu'il faut d'autres moyens, comme une défense aérienne forte, comme le montre la guerre en Ukraine, ainsi que l'armée de l'air (décentralisée et pas nécessairement furtive, mais capable de combattre au sol) et des chars (en nombre suffisant et à la pointe de la technologie), mais aussi des drones (pas seulement pour la reconnaissance). La logistique de guerre est également indispensable.

Beaucoup de moyens, mais clairement pas tous, auraient pu être produits dans le pays même, avec une industrie de l'armement propre. Malheureusement, l'industrie de l'armement fut démantelée pour des raisons idéologiques, l'armée, réduite par économie et pour imiter l'étranger.

Il faut noter ici que nos politiciens ont également leur part de responsabilité. Mais en tant que politicien, on est immunisé et, contrairement à ce qui se passe dans l'économie, on ne risque pas de sanctions, comme le montrent les exemples du DDPS, des conseillers fédéraux, dont cinq sont bourgeois et une femme du centre.

#### Exemples :

Avant le vote sur l'achat de 36 avions de combat F-35 pour six milliards de francs Viola Amherd avait promis que le prix serait fixe. Une chose est sûre : la Suisse est emprisée dans une nouvelle affaire d'armement.

qu'il ne coûterait pas plus de 6 milliards de francs s'est avéré, en fait, être beaucoup plus cher.

Lors des interviews de la dame, en charge du département on l'entendait soutenir que le prix était fixé ! Elle affirmait, tout aussi gratuitement, que le choix était le meilleur car il répondait en tous points au cahier des charges. Ces informations apparaissent maintenant quand on apprend que le montant de l'achat a mal été calculé. Le surcoût oscillerait entre 1,3 et 1,7 milliards de francs !

#### Cela nous pousse à poser les questions suivantes :

1. Comment a-t-on pu définir les scores entre les divers avions choisis pour l'évaluation ? Et pour quelles raisons n'a-t-on pas retenu les mêmes arguments entre avion « fini » et avion en cours de développement ?

2. Sachant la difficulté prévisible de fixer des délais en matière de livraison, pour quelles raisons une clause de rupture du contrat n'a pas été écrite au cas où le délai de livraison ne pourrait pas être respecté ?

3. Comment peut-on attribuer un mandat à une entreprise extérieure sans faire appel aux règles des marchés publics dont on sait le seuil à 230'000 chf ? Comment expliquer et argumenter la nature de la confidentialité quand il fut avancé que c'est pour respecter le « secret-défense » ?

4. Déjà avec le FA/18 nous avions posé la question de l'indépendance d'utilisation de l'avion américain. A-t-on pris en compte ce problème ? Il ne suffit pas de nous dire qu'il est évident que le constructeur reste en charge de la maintenance de l'avion. Nous savons, par exemple que la connection de l'avion avec d'autres éléments de l'armée se fera toujours depuis les USA ! Est-ce sous cet aspect que l'on va nous

confirmer cette indépendance d'utilisation ?

Aujourd'hui les choix sont assez simple pour le successeur de Amherd :

1. Annuler le contrat sachant que l'on perdrat 7'000'000 chf déjà versés. Il s'agirait alors de ne pas attendre encore 3 ans pour vite trouver un avion de remplacement.

2. Diminuer le nombre d'avions F-35 à livrer à concurrence du montant voté par le peuple et de compléter ce déficit avec un avion européen complémentaire au F-35 et indépendant. Il faudrait alors, comme au premier point, se fixer sur le type.

3. Ou bien, enfin payer le surcoût cité.

Ici, se pose encore la question de la part du budget de l'armée consacrée à l'aviation au détriment des autres armements et systèmes. Nous savons qu'une appréciation tourne autour des 20% ne sachant toutefois pas comment sont ventilés les montants en termes d'acquisition et de fonctionnement.

Evidemment tout cela se pose à un moment fort délicat des négociations avec les USA et son président qui a fixé, un pourcentage exorbitant de droits de douane. Un effet domino des plus malsains.

#### Conclusion de cette cacade

Discuter l'opportunité de l'acquisition d'un avion F-35 n'est nullement le propos. Nous soutenons le choix du F-35, essentiellement parce que un vide serait intolérable pour la sécurité de la Suisse.

Mais cette honteuse affaire pose des questions quand, tout en haut de la pyramide, une dame nous annonce candidement que l'avion F-35 est le meilleur marché.

Une dame qui certifie que le prix fixé est de 6 milliards de francs. Une dame encore qui, quelques mois après sa démission, cache

qu'en fait, non, non, c'est un malentendu.

Ça va coûter un peu plus cher...

Notre pays se trouve dans une situation de faiblesse marquée tant sur le plan de sa défense et de la sécurité de ses citoyens mais aussi sur le plan purement politique. Il est absolument invraisemblable que des gens qui font de la politique, arrivent, par les subtils jeux de partis plus ou moins persuadés de la présence d'une armée, à traiter les affaires de cette façon grand-guignolesque.

On l'a bien vu, quand dame Amherd s'amuse, il n'y a pas d'autre terme, lors de la signature d'accords avec l'étranger en mettant cette petite émotion, bien naïve de serrages de main, de bisous, de sourires et d'accolades.

Une attitude irresponsable, bien vite comprise par les gens de l'Union Européenne, par le sieur Zelensky notamment, qui en ont abusé.

Nous ignorons évidemment ce qui s'est dit, mais le résultat lui est visible. On est en droit de se demander sous quelles formes et comment cette politicienne amatrice s'est fait rouler dans la farine.

Soit elle a agi avec une ignorance et une bêtise crasse, dédaignant les informations de sa hiérarchie militaire (pas de ses conseillères) soit cette dame a sciemment menti en sachant de quoi en retourne exactement.

Cette affaire montre en tous cas comment les choses du pays sont traitées, et cela fait peur !

En conclusion les justifications d'une arme aérienne efficace fut souvent réduite à des visions de cette police aérienne. Une façon de voir les choses de façon réductrice qui montre, en fait, une réflexion la-cunaire et simpliste de l'utilité de l'avion de combat.

les lois de la guerre, la vraie ! Le feu, le mouvement, l'incertitude, le choc, la masse sont revenus sur l'avant de l'actualité. La masse, justement, qui aujourd'hui a disparu des écrans de notre armée de défense au profit de la technologie. Cette masse, il n'y a pas si longtemps, existait ! Notre aviation, comptait plus d'une centaine d'appareils (pour information : 110 F-5, 160 Hawker Hunter, 61 avions Mirage III). De nombreux chasseurs-bombardiers étaient répartis sur plusieurs secteurs, au nord et au sud de la chaîne alpine. Une aviation d'appui au sol qui était pilotée par des miliciens. Une milice que l'on supprima avec l'argument un peu facile de la complexité du pilotage. On réserve désormais les avions de chasse aux seuls professionnels.

Il est vrai qu'aujourd'hui à cette masse d'appareils militaires, s'ajoute le drone. Il ne tardera pas à entourer un avion piloté par un homme. Ces drones ou essaims de drones pourront dès lors constituer cette masse nécessaire pour avoir la capacité de submerger l'attaquant. Reste évidemment à ne pas perdre de temps et à développer un concept cohérent pour affronter une menace potentielle. De concevoir et d'adapter les moyens avec cette nouvelle façon d'aborder le champ de bataille que nous montre le conflit actuel en Ukraine.

Nous avions, dans le numéro précédent évoqué cette nécessité de concevoir l'arme du moyen volant sans pilote, de former des unités chargées de mener le combat avec drones et robots. La Russie est à l'œuvre, qu'attendons-nous pour nous mettre au travail ?

Il est vrai que ces choses évoluent vite et modifient en profondeur l'image de l'engagement de l'arme aérienne.

A cela s'ajoute la question de savoir comment l'arme aérienne s'intègre



Par la petite porte les drones arrivent dans les troupes. C'est heureux. Ici une assistante de la société armasuisse manipule un drone d'observation pour suivre les exercices sur la place d'amre de Wallenstadt.

(Photo FV)

aujourd'hui dans le concept général du reste de l'armée. De savoir aussi comment la connection entre les divers acteurs du champ de bataille s'effectue. De mesurer l'équivalence pratique de l'information transmise. Des données super modernes, collectées par l'un, seront-elles correctement traitées par l'autre arme destinataire ? Plus prosaïquement et simplement, de savoir si l'un donne une position identifiée par une coordonnée satellitaire elle pourra être utilisée par le servant du lance-mine ou du mortier qui se sert d'un viseur optique ? Autrement dit de savoir si la meute de Pick-up Toyota pourra suivre la Ferrari ?

#### Une situation fort délicate

L'intitulé du cahier des charges du choix du nouvel avion F-35 ne nous est pas connu. Lors des évaluations précédentes nous savions que l'avion français Rafale offrait les performances attendues.

Les essais furent réalisés par des pilotes suisses. Ils purent voler les appareils sélectionnés. On savait que le Saab n'avait pas finalisé le Gripen E choisi (budget prévu de 3,1 milliards de francs en 2014). De ce fait, et consécutivement à la vo-

tation référendaire du 18 mai 2014 cet avion fut abandonné.

On a attendu 3 ans (!!!) pour relancer le concours. C'est à ce moment que le F-35 américain s'aligna aux côtés du FA/18 Super Hornet, le Rafale français, l'Eurofighter européen et de nouveau le Gripen E suédois (lequel, n'était parvenu à son stade ultime. Il fut retiré).

Pourtant nous savions que l'avion américain sélectionné n'avait toujours pas atteint le stade 4 de développement ! Pire, nos pilotes n'avaient pas eu accès au cockpit pour voler eux-mêmes l'avion (ils ont assisté à cela derrière un écran) contrairement au cahier des charges.

Malgré cela, ce fut pourtant le F-35 qui fut choisi.

La date de ce choix et c'est assez troublant, tomba le 30 juin 2021, soit pratiquement 15 jours après la fameuse conférence entre le président Poutine et l'américain Biden.

Tout aussi dérangeant, le fait que la Conseillère Ahmerd avait requis l'avis d'un cabinet d'avocats zurichois – L'étude Homburger – pour le montant de 550'000 de francs.

Le F-35 dont on nous avait assuré

Le successeur de Viola Amherd, Martin Pfister, doit annoncer que les États-Unis veulent plus d'un milliard de francs supplémentaires. Le Conseil fédéral partait d'un prix fixe, les Américains parlent d'un « malentendu ».

Une chose est claire : la Suisse se retrouve dans une situation ridicule. Ils profitent d'une retraite confortable avec un salaire élevé et éventuellement des mandats lucratifs ! Le nouveau chef du DDPS n'est guère convaincu de la nécessité de changer quoi que ce soit à cette aventure confuse, comme le montre le refus du Parlement d'accorder un milliard pour les munitions destinées à la défense aérienne.

La question se pose de savoir si le Conseil fédéral défend les intérêts des citoyens de ce pays ou s'il est plutôt au service de Bruxelles. (Voir aussi l'exemple de l'UE – traité de soumission ou la recommandation précipitée de rejeter l'initiative sur la neutralité !)

Je vous adresse des remerciements pour votre soutien. Cordialement, l'association militaire de milice, "groupe Giardino, oui à l'armée de milice".

**Président Giardino,  
Hans Rickenbacher,  
ancien OP, colonel aD**

#### Initiative visant à ancrer la neutralité dans la Constitution fédérale

La date du vote sera fixée après le débat au Conseil national.

#### Appel aux membres du groupe Giardino

La propagande ne dort jamais – et le Conseil fédéral en est devenu le relais. Les pressions et influences extérieures l'incitent à agir contre son propre serment : celui de respecter et faire respecter la Constitution. Il s'agit d'une trahison de la démocratie directe et d'un affaiblissement de notre sécurité nationale. Une concentration croissante du pouvoir européen, couplée à une grande organisation militaire – l'OTAN, qui n'est pas un État souverain – sous la direction des États-Unis, poursuit un objectif clair : la guerre. La guerre contre un pays européen, la Russie.

« L'Europe a toujours été le principal champ de bataille dans notre lutte contre la Russie. »

— Marc Polymeropoulos, ancien cadre des services de renseignement américains

Les discours actuels que l'on en-



C'est bien joli de faire des moulinets avec les armes de nos soldats en signant des traités avec l'étranger. Le soldat suisse est fort et veut défendre son pays, sa famille, en Suisse, pas ailleurs. Aller l'envoyer guerroyer à l'étranger, c'était la vocation des mercenaires du 19e siècle, pas celle du citoyen soldat d'aujourd'hui !

(Photo FV)

tend à la télévision (ZDF, PBS) rappellent ceux des pires heures du XXe siècle : la propagande guerrière allemande et son cri glaçant — « Voulez-vous la guerre totale ? »

Nous refusons de participer, même « un peu », comme certains politiciens suisses semblent le souhaiter sous couvert d'« intégration dans l'architecture sécuritaire occidentale ». Ainsi, Ignazio Cassis parle de neutralité coopérative – un nonsens, tout comme la neutralité flexible. Et quand il affirme : « La neutralité ne peut pas signifier que nous ne faisons plus la distinction entre le bien et le mal », il oublie de dire que les « juges » du bien et du mal seraient, évidemment, des puissances étrangères.

Un rappel s'impose : Article 58 de la Constitution fédérale — La Suisse a une armée ; elle sert à empêcher la guerre. Cela exclut explicitement toute participation à des actes de guerre.

Bien entendu, cela n'interdit pas les échanges ou exercices militaires avec des États voisins stables — à condition de rester sur le terrain du partenariat et de l'apprentissage mutuel. Il ne faut cependant pas oublier que la dernière fois que nous avons négligé notre préparation, nous avons été envahis... par la France. L'histoire ne se répète pas, mais elle peut se revivre pour ceux qui ne veulent pas en tirer les leçons.

Si le nouvel article constitutionnel sur la neutralité stricte était rejeté, nous entrerions dans une dangereuse partie de roulette russe. Nous perdrons notre souveraineté sur notre propre espace aérien et terrestre. Des bases secrètes, des tirs de missiles « coopératifs » depuis le sol suisse, une implication indirecte — tout cela ferait de notre pays une cible secondaire. Et l'armée suisse, bien que non engagée sur un front, pourrait se retrouver aspirée dans un conflit par effet do-

mino.

Le plus grand risque de guerre pour la Suisse vient de l'OTAN.

Le rejet de cette initiative mettrait également l'armée en péril. Supprimer la neutralité, c'est exposer nos soldats à des menaces pour lesquelles ils ne sont ni mandatés, ni préparés. Ce serait miner la crédibilité et la mission même de notre défense nationale.

La neutralité est le complément indispensable de notre armée. Ensemble, elles forment le premier rempart de la Suisse.

Elle n'a rien à faire dans le jeu des ambitions personnelles, des slogans creux ou des rivalités partisanes.

Nous appelons tous nos membres à informer leurs proches et connaissances. Ce sujet est crucial pour l'avenir de notre pays, mais beaucoup ne le mesurent pas encore.

Notre objectif : faire accepter cette initiative de manière nette et claire par le peuple.

Pour la Suisse. Pour sa souveraineté. Pour la paix.

**Alexander Steinacher**  
Responsable de la communication

## En aucun cas nous contestons l'achat du F-35 !

Notre aviation militaire suisse se trouve face à un sérieux problème dans le renouvellement de sa flotte. Le 30 juin 2019, de façon brutale le choix du nouvel avion de combat se porta sur le F-35. Il fut annoncé que le coût d'achat atteignait le montant de 6 milliards de francs. Récemment la presse annonçait un surcoût de 1,3 milliards de francs.

Aujourd'hui cette surprise oblige alors le Conseil fédéral et le responsable du département de la défense de devoir négocier avec les USA

une baisse de la dépense. Une négociation qui vient se superposer à celle de l'imposition de droits de douane que le nouveau président américain veut augmenter.

Assurément, cette évolution inattendue, plonge le pays dans une situation de faiblesse désastreuse.

Dans cette situation, les citoyens que nous sommes ne tardent pas à s'interroger. Tout d'abord pour connaître l'utilité de l'arme aérienne en Suisse. De savoir dans quel concept stratégique le faible effectif de notre flotte s'inscrit. De savoir quel est le rapport entre l'avion furtif et meilleur marché avec la mission de l'armée et du reste des forces terrestres ? S'agit-il de police aérienne seulement ou de supériorité aérienne et d'appui au sol ? De savoir, aussi comment allons-nous nous sortir de cette invraisemblable mistoufle.

A notre connaissance, ces questions restent ouvertes et dans tous les cas, n'ont pas encore reçu de réponse claire.

Tout d'abord tenons compte du fait



La menace des drones sera durable et il est étonnant que l'on ne songe pas à mettre en œuvre de gros moyens pour la contrer. On se demande ce qu'on attend pour mettre sur pied une structure « drones » avec des troupes spécialisées et répandues dans les troupes. (Photo FV)

Actuellement notre flotte d'avion militaires comprend 30 appareils FA/18. On sait que la totalité de cet effectif est rarement, voire jamais, en état de voler. L'entretien et la maintenance immobilise toujours quelques avions à l'atelier. Par ailleurs, il est aussi annoncé que cet appareil montre des signes de fatigue structurelle. Ayant trop tardé, un nouvel avion fait défaut. Il fallait donc maintenir en disponibilité le FA/18 plus longuement. Il doit être remplacé en 2030 et un programme de prolongation de la vie de ces appareils fut décidé par le Conseil fédéral.

En plus de cet avion-là, l'aviation militaire dispose encore 25 avions F-5 dont on nous a informé que 7 d'entre-eux ne sont plus en service. On les utilise pour figurer un ennemi dans les exercices. Ils servent aussi pour le team acrobatique de la Patrouille suisse dont on annonce la fin pour 2027.

## Raison d'une arme aérienne

que jusqu'à aujourd'hui sur tous les théâtres d'opérations l'arme aérienne est présente. Elle ferme la boucle des capacités opératives d'une armée. Elle complète avec toutes les armes terrestres nos moyens de défense. Mentionnons aussi la présence nouvelle du drone qui, pour l'instant, dans notre pays est très marginale.

Le territoire suisse, de par son relief, présente aussi une particularité avec ses vallées, ses montagnes et la capacité de protéger son aviation dans les cavernes. C'est une topographie que l'on ne rencontre pas dans nos pays voisins. Il n'est pas rare de voir nos pilotes militaires utiliser avec intelligence et sens tactique développé les vallées, les accidents du terrain.

Les dimensions restreintes de notre géographie impliquent aussi des limitations dans la mise en oeuvre de cette arme de défense.

En termes d'engagement, l'arme aérienne doit assurer une supériorité face aux engins volants de l'adversaire et donc occuper la troisième dimension de concert avec la défense aérienne. Une occupation de l'espace aérien, non seulement en période de guerre mais aussi en situation de paix. Une présence qui montre la volonté d'un

pays décidé et indépendant. Le vide serait une invitation au viol de cet espace.

Par rapport aux autres éléments de notre armée, l'avion apporte un appui au sol, c'est un point important qui fut largement occulté lors des discussions, un argument qui ne fut cité qu'assez récemment. La plupart du temps, il consolide l'action de l'artillerie en prolongeant sa portée pratique.

En conclusion, les justifications d'une arme aérienne efficace furent souvent réduites à des visions de cette police aérienne. Une façon de voir les choses de façon réductrice qui montre, en fait, une réflexion lacunaire et simpliste de l'utilité de l'avion de combat.

Pourtant, c'est un moyen nécessaire pour dissuader et nous faire respecter. Hélas, jusqu'il y a peu, cette activité était limitée aux heures de bureau ! Ce fut plusieurs fois dénoncé par notre groupe Giardino. Rappelons l'un des sommets de cette incapacité, heureusement aujourd'hui corrigée. Il s'agit du détournement de l'avion d'Ethiopian Airways, le 17 février 2014. Ce furent deux Eurofighter italiens et deux Mirages 2000 français qui se chargèrent d'amener l'avion détourné à l'aéroport de Genève !

Une fameuse démonstration de l'impréparation de notre aviation au motif, lunaire, d'économiser des frais.

Pourtant, dans notre histoire du 20e siècle, alors que l'Europe s'enflammait, les aviateurs militaires suisses montrèrent la détermination du pays à garder sa souveraineté.

Enfin, à la question de savoir si notre pays a besoin d'une aviation militaire la réponse est catégorique et sans appel : **oui !**

## Un concept stratégique

La courte vue des gens qui n'ont pas compris que la géographie politique de l'Europe peut basculer d'un instant à l'autre.

C'est un fait qui ne retient l'attention de personne et en particulier ces propagandistes euro-turbos. Ce qui est certain, c'est que la Suisse occupe un territoire clé en Europe qui, par le passé, alimentait la convoitise de pays voisins. Cet état de fait peut changer rapidement. Malgré des intérêts divergents, la situation actuelle en août 2025 et une tranquilité relative rien nous assure que cela durera éternellement quoiqu'en disent les bisonnours siégeant au Parlement et au Conseil fédéral ! L'exemple ukrainien nous rappelle

